

SOMMAIRE

EDITO

ACTUALITE

- Le C2DS alerte sur la toxicité des cosmétiques pour bébés - *Enquête*
- Les soins palliatifs, une préoccupation majeure pour l'hospitalisation privée
- La FHP en congrès à Bruxelles

LA VIE DES ETABLISSEMENTS

- Les élus du Gard sensibilisés aux problèmes de l'hospitalisation privée
- Les tabacologues du grand sud en congrès
- A la Clinique du Parc, les patients n'attendent plus pour passer un scanner - *Reportage à Castelnaud le Lez*

EN BREF

SSR

La ministre de la santé, Roselyne Bachelot, a annoncé mi-novembre le déblocage d'une enveloppe de 5 millions d'€ pour financer les systèmes d'information, la formation des personnels associés et l'adaptation de certaines infrastructures dans les établissements de soins de suite et de réadaptation (SSR), lors d'un entretien avec le président de la FHP, Jean-Loup Durousset, diffusé aux 8èmes rencontres de la FHP à Bruxelles. La ministre a rappelé que plusieurs travaux sont en cours afin de préparer la mise en œuvre de la T2A dans le champ SSR.

Technologies médicales

La Haute autorité de santé (HAS) vient de publier les quatre premières fiches de bon usage des technologies médicales portant sur des indications de la radiographie (crâne, face, sinus et bassin). Dans un communiqué, la HAS rappelle que "l'amélioration de la performance des techniques d'imagerie a été très forte ces dernières années, rendant obsolètes plusieurs indications de radiographie standard", des examens "qui sont trop souvent inutiles et coûtent plusieurs dizaines de millions d'euros par an". Plus d'infos sur http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_705955/

ÉDITO

REVOLUTION " CULTURELLE "



Il n'y a pas qu'aux Etats-Unis que les mentalités évoluent. L'hospitalisation privée vient elle aussi de faire sa révolution " culturelle " avec la naissance du tout nouveau syndicat national des cliniques de médecine-chirurgie-obstétrique (MCO) de la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP).

Ce syndicat FHP-MCO a été créé sur les modèles de l'UNCPsy (Union nationale des cliniques psychiatriques) et de la CSSR (Confédération des Soins de Suite et de Réadaptation), avec pour objectif premier de défendre et de développer au mieux nos cliniques privées aujourd'hui maltraitées et pour beaucoup en réel danger.

Elu fin octobre à Paris et à l'unanimité le premier président de ce syndicat FHP-MCO, la tâche qui m'attend est immense. L'enjeu est de taille. Avec 69 000 lits, 130 services d'urgences et plus de 100 000 salariés, les 750 cliniques MCO réparties sur tout le territoire français (dont 31 se trouvent en Languedoc-Roussillon), soignent chaque année



près de 3 millions et demi de patients.

Défendre notre système de santé en prônant l'efficacité économique et la qualité des soins, sera une des priorités de notre syndicat. Mais qui mieux que vous, les médecins, pour aborder cette question cruciale de la qualité des soins ? Qui mieux que vous pour parler des futurs schémas régionaux d'organisation sanitaire (Sros) portant sur la cancérologie ? Qui mieux que vous pour évoquer les thèmes de la pénurie des professionnels médicaux, la reconnaissance des missions de service public ou bien celui de l'accueil des internes contenu dans la future loi Hôpitaux, Patients, Santé, Territoire ?

De la même façon que vous êtes régulièrement associés à nos actions et à la vie de notre syndicat régional, dont je reste le président, nous souhaitons vous faire partager nos ambitions et vous impliquer, une fois encore, à chacune de nos actions, dans une démarche dynamique, forte, consensuelle et partagée.

Lamine GHARBI • Président de la FHP-LR
• Président de la FHP-MCO

ACTUALITÉ

■ ENQUÊTE

Le C2DS alerte sur les malles cadeaux distribuées dans les maternités

Les malles cadeaux données dans les maternités contiendraient des produits qui pourraient s'avérer cancérigènes, selon des scientifiques du Comité du développement durable en santé (C2DS), présidé par Olivier Toma. Des maternités privées du Languedoc-Roussillon ont d'ores et déjà décidé de ne plus les distribuer.



Les cosmétiques pour bébés distribués par les grandes marques dans les maternités seraient-ils des cadeaux empoisonnés ? Le comité pour le développement durable en santé (C2DS), une association pilotée par des professionnels de santé pour accompagner le secteur hospitalier dans la mise en place d'une démarche de développement durable, a récemment dénoncé la distribution gratuite aux jeunes parents de produits contenant des substances pouvant s'avérer dangereuses. Olivier Toma, président du Comité, appelle à l'application du principe de précaution et à la suppression de la distribution dans les maternités et les cliniques de ces cosmétiques pour bébés. "On a de fortes présomptions pour nombre de ces produits" et "on n'arrive pas à avoir la preuve de leur innocuité", a souligné Olivier Toma. "Aucune étude n'a été faite pour savoir quels sont leurs impacts sur l'être humain".

EN BREF

Orange se lance dans la santé

L'opérateur de téléphonie Orange vient d'ouvrir à Issy-les-Moulineaux la "health gallery" (galerie santé). L'opérateur y expose de multiples produits destinés tant aux particuliers qu'aux médecins, hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, visant à améliorer la qualité de soins pour une population vieillissante tout en contenant les dépenses de santé. Et de citer la tablette tactile censée favoriser le maintien des personnes âgées à domicile, l'ordinateur connecté qui facilite l'hospitalisation à domicile, l'écran connecté multiservices à l'hôpital ou à la clinique placé à côté du lit de chaque patient où sont entrés ses radios et comptes rendus médicaux... Plus d'infos sur <http://www.lefigaro.fr/medias/2008/10/27/04002-20081027ARTFIG00532-orange-offre-de-nouveaux-outils-pour-gerer-sa-sante-ph>

LA PHRASE

" Les PLFSS sont des copier-coller d'une année sur l'autre et tout financement des cliniques privées est bloqué."

Jean-Marc Roubaud,
député de
Villeneuve-Lez-Avignon.

Ondam 2009

Les députés ont voté le 31 octobre un Objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) pour 2009 en hausse de 3,3% à 157,6 milliards d'€, dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS). Les sous-objectifs de l'Ondam prévoient notamment 73,2 milliards pour les soins de ville (+3,1% par rapport à 2008), 50,9 milliards pour les dépenses des établissements de santé tarifés à l'activité, 18,7 milliards pour les autres dépenses relatives aux établissements de santé (+3,1% pour l'hôpital). L'Ondam retrace les objectifs de dépenses de soins des régimes obligatoires de base. Il permet de contrôler et de régulariser les dépenses de santé.

Etudes médicales

Le député de l'Hérault Jacques Domergue et le sénateur Jean-Claude Etienne (Marne) ont récemment déposé deux propositions de loi identiques visant à réformer la 1ère année d'enseignement des études médicales (médecine, pharmacie, odontologie et sage-femme). Cette proposition de loi relative "à la création d'une première année commune aux études de santé et facilitant la réorientation des étudiants", reprend les préconisations élaborées par le Pr Jean-François Bach dans les conclusions de sa mission sur la réforme de la première année du cycle des études médicales.



qui, en favorisant l'absorption du produit par la peau, pourrait être dangereux pour le système nerveux et le sang. Quant au BHT, il serait suspecté d'être cancérigène.

Une hausse des cancers des enfants. Pour le Pr Dominique Belpomme, cancérologue à l'Hôpital européen Georges Pompidou "des doses très faibles de perturbateurs endocriniens peuvent induire des cancers du sein ou de la prostate 30 ans après". Selon lui, la pénétration par voie cutanée était "celle qui permet la plus grande perturbation de l'organisme" comparativement aux voies respiratoires ou alimentaire, car "la peau ne sait pas détoxifier". "Nous sommes confrontés à une épidémie de cancers" dont un certain nombre ont leurs origines "dès la gestation", a souligné André Cicoella, évoquant une hausse des cancers des enfants de 1% par an en Europe. "Il faut agir sur les éléments susceptibles de favoriser cette épidémie".

Des laboratoires incriminés ont d'ores et déjà rétorqué n'utiliser dans leurs cosmétiques pour bébés "que des ingrédients qui sont autorisés et dans les conditions d'autosonction". Pour Olivier Toma, "c'est la répétition de leur utilisation, et le fait que les produits nocifs soient présents dans plusieurs cosmétiques à la fois qui peut s'avérer dangereux".

"Marketing à outrance". Ces boîtes, contenant des produits cosmétiques sont distribuées depuis 30 ans par les sociétés pharmaceutiques et cosmétiques à tous les jeunes parents dans les maternités. "C'est tout le marketing à outrance" dénonce Olivier Toma. "Les gens sont très contents de recevoir ces produits gratuitement et ne font pas attention à leur composition". "Il est d'autant plus dangereux que ces boîtes soient distribuées dans l'enceinte d'un établissement médical, que cela est considéré par les patients comme une caution donnée aux produits", insiste Olivier Toma.

Ces produits sont aussi en vente libre dans les magasins. C'est pour cette raison que le Comité pour le développement durable en santé (C2DS) insiste auprès des pouvoirs publics pour que les produits cosmétiques soient enfin soumis à une Autorisation de mise sur le marché (AMM), comme les médicaments vendus en pharmacie.

LES SOINS PALLIATIFS, une préoccupation majeure pour l'hospitalisation privée

La question des soins palliatifs continue d'être au centre des préoccupations des dirigeants de l'hospitalisation privée et du corps médical. La commission Soins Palliatifs, créée depuis plusieurs années par la FHP-LR et invitant tous les professionnels à faire progresser la prise en charge des patients en fin de vie, s'est récemment réunie dans les locaux de la fédération à Castelnau-le-Lez autour de Sophie Noguès, présidente de l'association Accompagner la Vie en LR (Avie-LR). A l'ordre du jour, le bilan de la répartition des lits identifiés en

Il s'agit d'échantillons de lingettes, de crèmes hydratantes, de gels nettoyants pour le corps et les cheveux, de différentes marques. Ils sont rassemblés dans des boîtes ou des pochettes roses ou bleues qui sont offertes à bon nombre de parturientes par le personnel soignant, la pratique étant établie depuis plusieurs dizaines d'années. Ainsi les crèmes et gels distribués contiennent très souvent des parabens, selon André Cicoella, chimiste toxicologue. Ce sont des conservateurs qui ont "un effet de perturbation endocrinienne", c'est-à-dire affectant le développement, la croissance, la reproduction. On y trouve aussi du phénoxyéthanol,

Déferlement médiatique

La conférence de presse organisée rue de Tocqueville, dans le 17e arrondissement de Paris, au siège du C2DS, pour dénoncer la dangerosité des cosmétiques distribués dans les maternités, a connu sa première grande affluence médiatique, depuis sa création en 2006. Une quarantaine de journalistes étaient en effet présents, représentant les plus grands médias français, du Monde à l'AFP, en passant par Europe 1, RTL, Canal + ou encore TF1. A l'arrivée des sujets dans les très convoités journaux télévisés de 13h00 ou de 20h00 (TF1, France 2, France 3, M6, Canal +, ITV), des interviews dans les principales radios (Europe 1, RTL, RMC, France Info), et plusieurs dizaines d'articles dans les journaux nationaux (Le Monde, Le Figaro, Le Parisien, Libération, L'Express...) et régionaux (Midi Libre...).

soins palliatifs dans la région LR. Sur les 126 lits proposés par l'Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH) en 2008 pour atteindre l'objectif de 10 lits pour 100 000 habitants, 89 lits ont été attribués : 22 pour le secteur privé, 67 pour le public. Soit 25 % seulement accordés aux cliniques privées. Les membres de la commission ont par ailleurs abordé la question de la loi Leonetti, relative aux droits des malades en fin de vie. Selon une enquête réalisée au sein d'un important hôpital marseillais et présentée fin octobre, seuls 37% des médecins de cet établissement, 20% des personnels non soignant et 13% des patients, connaissent cette loi. " Il est évident qu'une communication sur le sujet s'impose, a résumé Sophie Noguès. Une réflexion a été lancée dans ce sens ", a-t-elle affirmé.

La FHP à Bruxelles

Le congrès annuel de la FHP s'est tenu les 19 et 20 novembre 2008 au Palais des expositions de Bruxelles. Au programme de ces rencontres placées sous le signe de l'Europe, une table ronde sur le mouvement de privatisation du système hospitalier en Europe ; un point sur l'actualité de la profession et plus précisément sur la loi de modernisation du système de santé, la loi Hôpital Patients Santé Territoires. Enfin, une nouveauté cette année, avec l'organisation d'ateliers thématiques par spécialité. Nouveau cadre, nouvelle donne pour le SSR; la France au coeur du système européen de traitement de l'IRC, pour la dialyse ; la mise en place de la classification GHM version 11 : enjeux et impacts tarifaires, pour le MCO; les enjeux d'une psychiatrie privée de service public, un modèle français pour l'Europe, pour la psychiatrie. L'UNHPC tentera de répondre à la vaste question : " Qu'apporte la dimension européenne à la lutte contre le cancer ? "



Dialyse

Guichard, Lamine Gharbi et Alain Corvez
Marcel Hermann, Christian

La **Polyclinique Médipôle Saint-Roch**, à Cabestany, vient d'inaugurer une Unité de Dialyse Médicalisée (UDM). Cette nouvelle structure vient compléter l'activité de Dialyse de l'établissement qui couvre désormais tous les niveaux de prise en charge de l'insuffisance rénale. Avec 13 postes, cette unité ouverte en début d'année, permet d'accueillir des patients dont l'état de santé ne nécessite pas la présence permanente d'un médecin, mais qui ne peuvent pas être traités dans des structures hors centre. Le 14 novembre 2008, a également été inauguré le centre d'autodialyse de Prades. Il s'agit d'une nouvelle unité (6 postes) intégrée au pôle de la Clinique Saint-Michel, à Prades, créée et installée en collaboration avec le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) "Dialyse en Conflent" constitué entre l'hôpital Saint-Jean de Perpignan et la Polyclinique Médipôle Saint-Roch.

Médipôle poursuit ses investissements

Le groupe Médipôle Sud Santé (MSS) prévoit de construire un nouvel établissement à Narbonne, regroupant la clinique des Genêts et la Polyclinique du Languedoc. La nouvelle structure s'étendra sur 18 000 m² et regroupera les 450 personnes travaillant sur les deux sites. "Ce nouvel établissement constituerait un grand pôle de santé complémentaire aux hôpitaux de Narbonne et de Lézignan", se félicite Marcel Hermann, PDG du groupe MSS. Les travaux pourraient commencer fin 2009.

LE CHIFFRE

51% c'est la proportion des patients atteints d'un cancer en Languedoc-Roussillon et soignés dans une des cliniques privées de la région.

Une crèche à PGS

La crèche Emilie-Attia a ouvert ses portes le 15 septembre 2008. Edifiée dans le prolongement de la Polyclinique Grand Sud (PGS), à Nîmes et d'une capacité de 60 places, elle est réservée aux enfants de salariés des cliniques PGS et les Franciscaïnes, ainsi qu'à ceux de la CAF et aux fonctionnaires territoriaux du Conseil général. Une première pour la capitale gardoise.

Des ELUS du Gard sensibilisés aux problèmes de l'hospitalisation privée

Les dirigeants de l'hospitalisation privée du Languedoc-Roussillon ont entrepris d'aller à la rencontre des élus de la région. Objectif : sensibiliser les politiques aux difficultés rencontrées par les cliniques privées, dont l'avenir est incertain. La dernière réunion a été organisée il y a quelques semaines dans les locaux de la Polyclinique Kennedy, à Nîmes. Ont également participé à cette rencontre, les représentants des Usagers du Gard et les représentants des associations de malades. Plusieurs élus ont répondu présents, parmi lesquels des députés.

"Il n'existe aucune lutte entre le public et le privé, a tenu à préciser en préambule Lamine Gharbi. Les coopérations entre les deux secteurs existent depuis longtemps. Mais les différences de tarifications sont telles (une clinique privée coûte 40 % de moins à l'assurance maladie qu'un hôpital, comme l'affirme l'Igas dans un rapport daté de janvier 2006), et les distorsions importantes de salaires des personnels (une infirmière travaillant dans un hôpital perçoit un salaire de 20% supérieur à celui d'une infirmière exerçant dans une cli-



De gauche à droite : Michel Bazin, Jean-Marc Roubaud, Etienne Mourrut et Hélène Aliez-Yannicopoulos



Catherine Laurin-Rours, directrice de la Polyclinique Kennedy, à Nîmes et Lamine Gharbi

nique), font que "l'on ne s'en sort plus", déplore le président Lamine Gharbi.

Face à cette situation qu'il "ignorait totalement", Etienne Mourrut, député du Gard-du-Roi, s'est dit "dés-

armé". "Dans notre pays, le privé est mal vu. J'ai vu l'évolution de notre administration. Depuis 25 ans, on a mis en place en France un système soviétique. Mais à un moment donné, il faudra que l'on privatise". "Si vous faites des amendements, a-t-il lancé à l'adresse des dirigeants des cliniques privées, je les soutiendrai sans problème. Nous sommes là pour ça". "Je vous aiderai", a-t-il conclu.

Le député de Villeneuve-lez-Avignon, Jean-Marc Roubaud, s'est pour sa part dit "désespéré".

Quant à Hélène Aliez-Yannicopoulos, suppléante du député du Gard, Yvan Lachaud, elle a jugé ces réunions "extrêmement importantes". "Les élus, a-t-elle reconnu, ne sont pas au courant des différences de salaires entre le public et le privé, et des différences tarifaires. Il faut prendre votre bâton de pèlerin".

Les TABACOLOGUES du GRAND SUD en congrès sur le plateau Cerdan

Cette manifestation, organisée il y a quelques semaines à Osseja (Pyrénées-Orientales) par les universités du grand sud et la clinique de réhabilitation respiratoire du Soleil Cerdan, a rassemblé des médecins, infirmiers, dentistes, psychologues, diététiciens tous titulaires d'un diplôme universitaire (DU) de tabacologie. Objectif : échanger sur les pratiques de chacun et faire un point sur les nouveautés thérapeutiques.

Il y avait foule ce jour-là au cinéma d'Osseja. A l'affiche, les 2èmes journées des tabacologues du grand sud, avec pour thème principal "Les techniques d'accompagnement au sevrage". Une kyrielle de spécialistes formés sur ces questions par les quatre universités du grand sud (Montpellier, Marseille, Toulouse et Bordeaux) sont venus raconter leurs propres expériences et échanger.

"Le but premier de cette manifestation, explique Gilbert Germini, psychologue comportemental et tabacologue, était surtout de faire se rencontrer les professionnels afin de leur permettre de confronter leur vécu et d'harmoniser les connaissances".

Ces journées, organisées en association avec la clinique de réhabilitation respiratoire du Soleil Cerdan, avaient également pour objectif de proposer plus spécifiquement, à l'occasion des séances plénières, un bilan sur "la découverte des nouveautés thérapeutiques". "Une sorte de relais en région des avancées observées au niveau national", précise M. Germini. Des ateliers pratiques ont été proposés aux participants, afin de les familiariser à ces nouvelles pratiques portant sur la réhabilitation respiratoire, l'aide à la motivation du sevrage tabagique. Sur ces deux points, "les nouvelles techniques passent notamment par un discours plus approprié, non culpabilisant, mais aussi dans l'association de médicaments".



COLLECTE de sang

Fin octobre, au quatrième étage de la polyclinique Saint Roch, à Montpellier, Cathy Midague et Corinne Gierlinski, du service "hémovigilance" se sont démenées toute la journée pour inciter le personnel médical et les familles de patients à venir faire un don. Accueil des donneurs, gestion des dossiers, coups de fils dans les services : les deux infirmières n'ont pas perdu une minute pour mener à bien l'opération. En fin de journée, 90 poches ont été collectées. Une belle initiative relayée dans les pages du quotidien local Montpellier Plus.

OC SANTE parraine Les Bébés du cœur

L'association Les Bébés du cœur, filiale des Restos du cœur, vient de se voir remettre un chèque de 2 000 € des mains de Max Ponceillé, PDG du groupe Oc Santé, au titre du parrainage initié il y a de cela maintenant 3 ans. Cet argent a été récolté par les deux maternités du groupe, Saint Roch et Clémentville. Cette somme devrait permettre à l'association d'acheter notamment des couches, du lait et des petits pots.

Sous la houlette de son Président, le Dr Bob Salzmann, l'Association "Vé la coupe" aide l'enfance en difficulté physique, psychique, sociale et la lutte contre l'exclusion notamment par le financement de stages de découverte de la voile, de l'environnement et des métiers de la mer, pour des enfants issus de milieu défavorisé. Elle participe également à l'achat de matériel médical.

Directeur de la publication
Lamine GHARBI

Responsable de la rédaction
Dominique TREZEGUET

Ont collaboré à ce numéro :
Cécile Beltran, Lamine Gharbi,
Christian Guichard et Pascal
Delubac

Conception et réalisation :
Olivia MAGE
Impression : JF Impression

Abonnement (en cours)
N° de CPPAP (en cours)
ISSN (en cours)

Tirage : 5 000 ex

A LA CLINIQUE DU PARC, les patients n'attendent plus pour passer un scanner

La mise en place, en septembre, d'un 2ème scanner à la clinique du Parc, à Castelnau-le-Lez, a considérablement réduit les délais d'attente et a modifié les pratiques des radiologues. Le sacre technologique de ce type d'équipement a en effet bouleversé la conception traditionnelle de la radiologie. Le grand gagnant est le patient, même si la France accuse toujours un retard dans le domaine.

Le Dr Eric Decoux, radiologue à la clinique du Parc, à Castelnau-le-Lez, n'a pas une minute. Depuis l'installation d'un deuxième scanner dans l'unité de radiologie de la clinique, début septembre, le nombre de consultations n'a cessé d'augmenter. " En l'espace de deux mois, nous sommes passés de 55 consultations par jour à près de 70 ", observe le Dr Decoux. Plus important, les délais d'attente qui étaient jusque-là d'environ une semaine ne dépassent désormais plus les 48 heures. " La mise en service de ce second scanner, explique le radiologue, a permis de créer deux circuits au sein de l'établissement, un destiné à prendre en charge les patients externes, un autre destiné aux urgences et aux patients hospitalisés ".

22 000 patients en 2008. Si la clinique du Parc a enregistré en 2007 plus de 19 000 passages sur le seul scanner alors disponible, ce nouvel équipement devrait permettre d'absorber la poussée démographique du secteur. Selon la direction de la clinique, les prévisions se situent d'ici la fin de l'année 2008 aux alentours des 22 000 patients, pour une qualité de soins optimale.

Au-delà de la fluidité dans le traitement des patients, l'installation d'un 2ème scanner va aussi permettre une meilleure organisation en interne, ainsi qu'une meilleure gestion dans la maintenance. Mieux. " Il va permettre de pratiquer des gestes interventionnels ", détaille Eric Decoux. Dans bien des cas, le scanner est en effet utilisé comme moyen de guidage pour des biopsies pulmonaires, abdominales ou osseuses, ou encore pour des vertebroplasties. " Lorsqu'un patient souffre d'une fracture vertébrale, explique le radiologue, on va lui injecter du ciment dans la vertèbre et le geste sera assuré grâce au guidage par scanner ".

Un tel procédé n'a certes rien de révolutionnaire. A ceci près qu'il nécessite en moyenne une demi-heure. Trente minutes durant lesquelles, jusqu'ici, il n'était pas possible de faire passer le moindre patient, même dans les cas les plus urgents. " C'est désormais possible, se félicite le spécialiste. Autre avantage : grâce au scanner, des lésions difficile-

ment visibles sur des radios standards seront maintenant décelables. " Pour une meilleure qualité des soins ", se félicite le Dr Decoux.

22 scanners en LR. Le Dr Serge Constantin, PDG du groupe Clinipôle auquel appartient la clinique du Parc, est lui aussi très satisfait. " C'est l'aboutissement d'un long cheminement, dit-il. L'hospitalisation privée n'est pas toujours bien traitée. Là elle l'a été. L'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH) a pris en compte les besoins de notre établissement et ceux de la population ". Satisfait, Serge Constantin l'est également pour les délais record pour la mise en service " 6 semaines seulement depuis le jour de l'obtention de l'autorisation par l'ARH, fin juillet 2008 "

Les équipements lourds tels que les scanners et les IRM doivent être autorisés par les schémas régionaux d'organisation sanitaire Le Languedoc-Roussillon compte désormais 22 scanners. Ce qui situe la région dans une moyenne nationale plutôt haute. En revanche, bien que le nombre ait augmenté en France, leur nombre par habitant y est moins élevé que dans la majorité des pays de l'OCDE. A commencer par l'Allemagne, qui en possède 4 fois plus.

Pour les IRM, les délais d'attente s'allongent

Pour passer une IRM en Languedoc-Roussillon, il faut patienter en moyenne entre 30 et 40 jours. Au cours des trois ou quatre dernières années, les délais ne cessent d'augmenter : 29,3 jours en 2005, 34,3 jours en 2007 et 35,4 jours, selon une étude réalisée pour ISA, une association d'industriels de l'image. En 2002, Jacques Chirac avait fixé, dans le cadre du plan cancer, un objectif de 15 jours de délais maximum. Loin derrière la région Paca, meilleur élève de la classe dans ce domaine avec 23,9 jours de délais d'attente, le Languedoc-Roussillon, qui compte 20 IRM pour 2,3 millions d'habitants, devance toutefois très largement la Lorraine qui, avec 71,3 jours, se positionne en queue de peloton.